



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 27 février 2020

Objet de la délibération

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET AFFECTATION DU RESULTAT : BUDGET PRINCIPAL VILLE

Le vingt sept février deux mille vingt à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à Pascal LE LIBOUX, Julian PONDAVEN à Franck LE GOURRIÉREC, Frédéric TOUSSAINT à Yves GUYOT, Nolwenn LE ROUZIC à Michèle DOLLÉ, Jacques KERZERHO à Alain HASCOET, Xavier POUREAU à Guénaëlle LE HIN

Absent(s) :

André HARTEREAU, Marc LE BOUHART, Michaël BEAUBRUN

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur LE CORFF Jean-François** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2020.02.004

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET AFFECTATION DU RESULTAT : BUDGET PRINCIPAL
VILLE

Rapporteur : Pascal LE LIBOUX

Le compte administratif 2019 qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires se présente globalement comme suit :

Section	Résultats 2018 reportés	Réalizations 2019				Résultats de clôture	
		Dépenses		Recettes		Brut	Net
		Prévisions	Réalisés	Prévisions	Réalisés		
Investissement	-565 087,14	9 227 973,56	5 846 012,91	9 227 973,56	4 005 064,24	-1 840 948,67	-2 406 035,81
Fonctionnement	2 729 062,48	21 345 552,48	16 798 923,25	21 345 552,48	18 837 592,96	2 038 669,71	4 767 732,19
Total	2 163 975,34	30 573 526,04	22 644 936,16	30 573 526,04	22 842 657,20	197 721,04	2 361 696,38

Ainsi les taux d'exécution budgétaire de l'exercice 2019 (hors opérations d'ordre, dépenses imprévues, virement à la section d'investissement, reprise des résultats et retraitement des cessions d'immobilisations) sont les suivants :

En fonctionnement

- Recettes : 102.15 %
- Dépenses : 96.03 %

En investissement

- Recettes : 79.81 %
- Dépenses : 57.09 %

L'analyse par chapitre comparée aux réalisations de l'année 2018 donne les informations suivantes :

En Fonctionnement, la vue d'ensemble se présente comme suit :

Dépenses en €	2018	2019	Evolution
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 206 680,48	3 586 478,86	11,84%
012 CHARGES DE PERSONNEL	9 854 912,23	9 775 546,54	-0,81%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	5 181,00	8 732,00	68,54%
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 295 512,67	919 940,54	-28,99%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 174 610,22	2 147 657,30	-1,24%
66 CHARGES FINANCIERES	349 611,95	280 379,70	-19,80%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	57 076,70	80 188,31	40,49%
Total dépenses de fonctionnement	16 943 585,25	16 798 923,25	-0,85%
Recettes en €	2018	2019	
002 EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	2 400 260,35	2 729 062,48	13,70%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	763 959,74	753 302,47	-1,40%
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	511 534,39	387 284,85	-24,29%
70 VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE	1 188 227,34	1 164 082,27	-2,03%
73 IMPOTS ET TAXES	11 269 430,18	11 588 735,96	2,83%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 311 273,15	4 324 595,59	0,31%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	343 976,57	393 289,35	14,34%
76 PRODUITS FINANCIERS	19 279,38	12 998,37	-32,58%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	195 599,58	213 304,10	9,05%
Total recettes de fonctionnement	21 003 540,68	21 566 655,44	2,68%
Résultats bruts	1 659 695,08	2 038 669,71	
Reprise de résultat	2 400 260,35	2 729 062,48	
Résultat net	4 059 955,43	4 767 732,19	

En matière de dépenses

Les charges à caractère général qui représentent 21.35 % des dépenses de fonctionnement ont augmenté de 11.84 % par rapport aux réalisations de l'année 2018.

Les acquisitions de matériaux et de fournitures pour les travaux en régie sont de 188 026.54€ (226 459.06€ en 2018).

Les évolutions à la hausse les plus importantes concernent :

- Etudes et recherche : + 23 308.12€ (cyter'gie et analyses qualité air)
- Entretien bâtiments publics : +107 701.59€ (travaux suite sinistres Maison Pour Tous et piscine ; protection du toit de la salle de tennis de Langroix, démolition du préau à l'école Curie)
- Prestation de services : + 81 525€ (audit DEE, optimisation TH sur locaux vacants, AMO pour la concession du multi-accueil, convention avec les Haras, plus de prestations sur la communication et une grande partie des services)
- Assurances du personnel (prise en compte des nouveaux marchés): +81 605.06€

- Combustibles : +78 033.87€ (régularisation comptable 2018) ; en 2019, retour à une consommation normale.

Certaines dépenses ont par contre connu des baisses :

- Eau et assainissement : - 14 654€
- Assurances des biens (prise en compte des nouveaux marchés) : - 46 244€
- Taxes foncières : -9 441€

Les charges de personnel qui représentent 58.19 % des dépenses de fonctionnement ont diminué de 0.81 % par rapport aux réalisations de l'année 2018. La Ville a, par ailleurs, encaissé des remboursements de rémunérations qui ont diminué de 1.40 % (indemnités d'assurances, refacturation...). L'évolution des charges nettes de personnel (dépenses moins recettes) est de - 0.68 %.

Sur le volet dépenses cette évolution est due notamment :

- Aux rémunérations des agents titulaires : 3.91 %
- Aux rémunérations des agents non titulaires : -12.70%
- Aux rémunérations des contrats aidés et apprentis : - 31.74%
- Aux personnels extérieurs (coopération intercommunale, Centre De Gestion du Morbihan) : -69.89%

Les charges de gestion courante qui représentent 12.78 % des dépenses de fonctionnement ont diminué de 1.24 % par rapport aux réalisations de 2018.

Cette diminution provient principalement :

- des subventions versées (dont le financement du multi accueil) : - 37 791€
- Non-valeurs et créances éteintes : - 3 312.78€
- Participation au Conseil Local de Sécurité et de prévention de la délinquance : - 10 190€ (en 2018, versement de 3 années de participation)
- Cotisations et formation des élus : - 1 182 €
- Financement à l'EPCC : - 3 086€
- à l'inverse la participation au CCAS a augmenté de 30 000 €.

Les charges financières qui représentent 1.67 % des dépenses de fonctionnement ont diminué de 19.80 %. Cette évolution vient de la baisse des niveaux de taux d'intérêt et de l'encours de la dette. Compte tenu de la trésorerie positive de la Ville, il n'a été fait usage de la ligne de trésorerie que très modérément.

Les charges exceptionnelles qui représentent 0.48 % des dépenses de fonctionnement ont augmenté de 40.49%. Il s'agit de l'aide sociale pour les écoles privées et de l'indemnisation d'un matériel détruit.

Les opérations d'ordre entre sections représentent 5.48 % des dépenses de fonctionnement et diminuent de 28.99 % par rapport aux réalisations de 2018. Cette

diminution vient du fait que les opérations de provisionnement de risques de contentieux sont beaucoup moins importantes qu'en 2019.

Les atténuations de produits s'élèvent à 8 732€ et correspondent à des dégrèvements de fiscalités.

En conclusion, les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 16 798 923.25€ en diminution de 0.85 % par rapport aux dépenses de 2018 (16 943 585.25€). L'évolution des dépenses réelles (hors mouvements vers la section d'investissement) est de 1.48 %.

En matière de recettes

Les ventes de produits et de prestations de services qui représentent 5.40 % des recettes de fonctionnement connaissent une baisse de 2.03 % par rapport aux réalisations de 2018.

Les évolutions les plus importantes à la baisse sont :

- Les recettes à caractère sportif : - 12 669€
- Restauration scolaire : -11 469€
- Redevance d'occupation du domaine public : - 1 884€

Et d'autres à la hausse :

- Garderies et centres de loisirs : + 7 980€

Les impôts et taxes qui représentent 53.73 % des recettes de la Ville progressent de 2.83 %. Les produits des contributions directes (taxes foncières et d'habitation) procurent une recette fiscale de 9 863 699€ en augmentation de 2.91% par rapport à 2018.

Les recettes fiscales annexes évoluent comme suit :

- taxe sur la consommation d'électricité : - 5.40 %
- taxe sur la publicité extérieure : + 3.67 %
- taxe additionnelle aux droits de mutation : + 9.47 %
- Droits de place : + 1.27 %

Les dotations, subventions et participations, qui représentent 20.05 % des recettes de fonctionnement augmentent de 0.31 %.

Les principales dotations évoluent comme suit par rapport à 2018 :

- la Dotation Forfaitaire: + 10 389€ soit +0.53 %
- la Dotation de Solidarité Urbaine : + 37 072€ soit + 4.25 %
- Compensations de fiscalité : + 15 759€ soit + 3.73 %

Concernant les autres financeurs, les subventions et participations de la section de fonctionnement sont les suivantes :

- L'Etat : 9 509€ (68 631.22€ en 2018) : fin des emplois aidés
- La Région : 8 000€ (cheval et artothèque)
- Le Département : 17 470€ (centre de loisirs et artothèque)
- Les communes : 81 207.96€ (CAK, multi accueil et accueil d'enfants de communes extérieures en classes ULIS)
- Les autres financeurs dont la CAF qui participe à hauteur : 563 605.29€ (528 789.08 € en 2018).

Les remboursements de rémunérations qui représentent 3.49 % des recettes de fonctionnement baissent de 1.40 %.

Les produits de gestion courante qui représentent 1.82 % des recettes de fonctionnement augmentent de 14.34%. Le compte 7581 regroupe les refacturations à l'EPCC et à Lorient Agglomération dans le cadre de la convention de gestion des eaux pluviales urbaines.

Les produits financiers : 12 998.37€ en diminution (fonds de soutien sur l'emprunt structuré)

Les produits exceptionnels (0.99 % des recettes de la Ville) s'élèvent à 213 304.10 € (195 599.58€ en 2018) ; les ventes d'immobilisations représentent 21 030€ (126 357€ en 2018). Ce chapitre intègre également des indemnités d'assurances, les remboursements après admission en non-valeur, les pénalités sur marché et les dons.

Les opérations d'ordre entre sections (1.80 % des recettes de fonctionnement) baissent de 24.29 % par rapport aux réalisations de l'année 2018.

Les recettes de fonctionnement hors reprise de résultat s'établissent à 18 837 592.96€ en hausse de 1.26 % par rapport à 2018. Les seules recettes réelles font apparaître une évolution de 1.98 %.

En conclusion, après reprise du résultat de 2018, la section de fonctionnement se solde par un excédent 4 767 732.19€.

La vue d'ensemble de la section d'investissement se présente comme suit :

Dépenses en €	2018	2019	Evolution
001 EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	1 500 132,58	565 087,14	-62,33%
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	511 534,39	387 284,85	-24,29%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	56 143,95	239 641,76	326,83%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		12 393,64	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 276 544,04	1 362 969,47	6,77%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	478 878,97	340 283,15	-28,94%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	166 190,43	108 011,43	-35,01%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 099 375,30	1 397 358,84	27,10%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 079 652,01	1 998 069,77	85,07%
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	1 080,20		-100,00%
Total dépenses d'investissement	6 169 531,87	6 411 100,05	3,92%
Recettes en €	2018	2019	Evolution
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 295 512,67	919 940,54	-28,99%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	56 143,95	239 641,76	326,83%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 762 792,15	2 053 432,51	-25,68%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	374 658,16	710 956,53	89,76%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 100 000,00	76 466,00	-93,05%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	90,00	4 626,90	5041,00%
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	15 247,80		-100,00%
Total recettes d'investissement	5 604 444,73	4 005 064,24	-28,54%
Résultats bruts	935 045,44	-1 840 948,67	
Reprise de résultat	-1 500 132,58	-565 087,14	
Résultat net	-565 087,14	-2 406 035,81	

En matière de dépenses

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 4 195 110.82€ (3 310 075.28€ en 2018) dont 351 387,63€ de travaux en régie (484 898.37€ en 2018) et les restes à réaliser s'élèvent à 1 689 620.46€ (1 890 952.74€ en 2018).

Les dépenses d'équipement se décomposent comme suit :

Travaux : 1 998 069,77€ (1 079 652.01 € en 2018)

Immobilisations corporelles : 1 397 358,84€ (1 099 375.30€ en 2018)

Les acquisitions incorporelles : 340 283,15€ (478 878.97€ en 2018)

Les subventions d'investissement versées : 108 011,43€ dont Lorient Agglomération pour le transfert de compétences des eaux pluviales. En 2018, 166 190.43€ versé à Morbihan Energie (enfouissement réseaux).

Par ailleurs, **les travaux en régie** réalisés par les services communaux se sont élevés à 351 387,63€ (484 898.37€ en 2018) dont 158 000€ de main d'œuvre et 193 387.63€ de fournitures.

Les opérations d'ordre patrimoniales d'un montant de 239 641.76€ ont été comptabilisées en dépenses et en recettes pour permettre la mise à jour de l'état d'actif et l'intégration des études en travaux.

Les dépenses de remboursement du capital de la dette se sont élevées à 1 362 519.47€ (1 273 108.04€ en 2018) en progression de 7.02% par rapport à 2018.

L'encours de la dette au 31 décembre 2019 s'élève à 12 752 236.22€ en baisse de 9.71% par rapport au montant de l'encours au 1^{er} janvier.

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 1 689 620.46€ (1 890 952.74€ en 2018) en baisse de 10.65 % par rapport à 2018.

En matière de recettes

Les réserves et dotations représentent un montant de 2 053 432.51€ grâce notamment à l'affectation d'une partie de l'excédent de 2018 (1 330 892.95€) et au FCTVA pour 370 286€. Les recettes de taxes d'aménagement et taxes d'équipement sont de 352 253.56€ (+ 49.90 %).

Les subventions reçues représentent 710 956.53€ (374 658.16€ en 2018) soit une augmentation de 89.76 % par rapport à 2018. Cette augmentation est due aux subventions du Plan Patrimoine (280 000€) et du tennis de table (220 500€).

Les recettes d'ordre provenant de la section de fonctionnement s'élèvent à 919 940.76 € (amortissements, opérations de cessions et provisions) et celles de la section d'investissement à 239 641.76€.

Les restes à réaliser en recettes s'élèvent à 1 333 749.92€ (1 125 146.93€ en 2018) en hausse de + 18.54 % par rapport à 2018 répartis :

- 1) Subventions pour 697 999.92€
- 2) Cessions pour 635 750€

En conclusion, la section d'investissement se solde :

- par un besoin de financement 2019 de 2 406 035.81€
- par un besoin de financement des restes à réaliser 2019 de 355 870.54€.

Soit un total de besoin de financement de 2 741 906.35€ à financer par une partie de l'excédent de la section de fonctionnement.

D'un point de vue financier et non plus budgétaire, les principaux ratios évoluent comme suit :

- **l'excédent brut de fonctionnement** : 3 059 695.37€ (3 120 381.42€ en 2018) soit une baisse de 1.94 %.
- **l'épargne brute** : 2 904 399.33 € (2 802 214.73€ en 2018) soit une augmentation de 3.65 %.
- **la capacité d'autofinancement nette** : **1 541 430.36 € (1 525 670.69 € en 2018)** soit une augmentation de + 1.03 %.
- **La capacité de désendettement** : 4.39 années (5.01 années en 2018).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal le 3 février 2020,
Vu l'avis favorable de la commission ressources en date du 10 février 2020,
Vu le rapport présenté en séance,

Le Conseil Municipal, placé sous la présidence de Michèle DOLLÉ, Première Adjointe, le Maire s'étant retiré,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

- ➔ **APPROUVE** le compte administratif 2019 de la Ville tel que présenté,
- ➔ **AFFECTE** le résultat de fonctionnement d'un montant global de 4 767 732,19 € comme suit :
 - section d'investissement : 2 741 906.35€ permettant de financer le besoin de financement de l'exécution budgétaire de 2019 d'un montant de 2 406 035,81 € et le besoin de financement des restes à réaliser d'un montant de 355 870.54€.
 - section de fonctionnement : le solde soit 2 005 825.84 €.

Délibération adoptée par 23 voix Pour et 6 voix Contre, 0 Abstention(s).

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU